

CA du lycée Galois du 5 mars 2009

Motion généralisation du bac pro 3 ans

Le Ministère de l'Education Nationale affirme vouloir résoudre la question de l'échec scolaire. Pour cela, une nouvelle fois, la préparation de la rentrée 2009 se fait sur fond de restriction budgétaire (13500 postes au niveau national). Nous refusons cette politique de réduction continue du nombre d'adultes assurant l'enseignement, l'encadrement et la sécurité, la protection sociale et médicale des élèves : nous avons besoin d'adultes sous statut de fonctionnaires formés et non des personnes recrutées avec des contrats de plus en plus précaires.

La réforme de la voie professionnelle engagée par le Ministère n'a pour objectif ni de réduire l'échec scolaire ni de permettre une meilleure insertion des jeunes. Elle mettra à l'écart une part importante des élèves issus de la classe de troisième par suppression des classes préparant au BEP. Les élèves qui rencontrent le plus de difficultés disposeront de 25% d'heures en moins. La possibilité de faire un cycle en 4 ans (BEP, BAC), permettant de remotiver les jeunes est maintenant supprimée. Par conséquent, le ministère va contraindre les familles à orienter leurs enfants en Bac Pro alors qu'ils n'ont pas le niveau scolaire pour atteindre cet objectif en 3 ans.

Force est de constater qu'entre le discours qui se veut rassurant du Ministère et la réalité des chiffres du rectorat, un gouffre existe. Par exemple, des classes de BEP sont fermées sans ouverture d'un Bac Pro 3 ans et les créations de section de CAP promis dans certaines académies ne se sont pas concrétisées. Le recours au partage des heures disciplinaires dans le cadre de l'autonomie des Etablissements et la multiplication d'heures supplémentaires n'est pas acceptable. Les horaires sont inférieurs à ce qui est nécessaire dans certaines disciplines ce qui place la communauté éducative devant les plus grandes difficultés.

Dans notre établissement, l'application de ces grilles se traduit par exemple par :

- Deux heures hebdomadaires de français en moins pour les classes de baccalauréat professionnel,
- Un nombre insuffisant d'heures d'enseignement d'Art Appliqué,
- Dans les deux ans à venir, une application des nouvelles grilles horaires (en baisse !) alors qu'il y a maintien des anciens programmes pour les anciens Baccalauréats Professionnels,
- Un partage inégal des heures réservées aux dédoublements entre Enseignement Général et Enseignement Professionnel.
- Une baisse des heures en enseignement professionnel
- Une augmentation considérable des HSA pour permettre la mise en place des horaires à effectifs réduits et de l'accompagnement personnalisé (payé en HSE) qui devait normalement apparaître en heures postes dans la DHG.

Le ministre persiste à vouloir généraliser le bac pro en 3 ans à la rentrée 2009 malgré l'opposition massive des professeurs ainsi que des parents et des élèves. Cette réforme, dont la logique est d'accompagner les suppressions de postes dans les lycées, se fait dans la précipitation, une grande confusion, beaucoup d'incohérences et d'iniquité entre els élèves.

C'est pourquoi nous disons :

- NON à la généralisation du bac pro 3 ans dont une des motivations principales est la suppression de postes d'enseignants
- NON aux grilles horaires globalisant les horaires publiées le 11 février 2009.
- NON aux certifications en CCF

NOUS DEMANDONS :

- l'abrogation de la généralisation des bac pro 3 ans
- le maintien d'un cadre national pour le fléchage des heures
- le maintien d'un cadre national pour le passage des examens
- une véritable consultation des partenaires du monde de l'éducation, parents, élèves et syndicats enseignants, pour mettre en œuvre une véritable réforme pour la réussite de TOUS les élèves.

Vote du conseil d'administration

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20